

Conseil constitutionnel : pourquoi Fabius validera le pass sanitaire Macron

écrit par Riposte laïque | 2 août 2021



Victor Fabius

**Directeur associé du Cabinet de conseil
McKinsey**

**Cabinet
que l'Etat
Français
a payé des
dizaines de
millions d'euros pour mettre sur pieds sa
"stratégie vaccinale"**



Tous ceux qui mènent le combat contre la dictature sanitaire, le pass vaccinal et autres mesures liberticides impulsées par Macron ont noté cette date : jeudi 5 août ! C'est ce jour que le Conseil constitutionnel, présidé par Laurent Fabius, rendra son verdict, et validera, ou pas, le projet de loi voté par à peine 20 % de députés et de sénateurs collabos, avec 60 % d'absentions.

Certains, se souvenant de la bonne surprise qui avait été la leur, lors de l'épisode de la loi Avia, retoquée de manière spectaculaire par le Conseil constitutionnel, se prennent à rêver ; et si l'instance dirigée par Laurent Fabius faisait son travail, en retoquant un projet de loi incompatible, notamment au niveau de l'égalité due à l'ensemble des citoyens, avec la Constitution française ?



Quitte à doucher l'enthousiasme des plus optimistes, nous leur répondrons qu'il n'y a rien à attendre du verdict de cette institution, tout simplement parce que Macron, habilement, a

acheté le président, en faisant bosser le fiston Fabius.

Pas le repris de justice, Thomas, qui défraie régulièrement la chronique pour ses escroqueries à répétition, des cambriolages suspects et autres bizarreries. Le seul mec qui est sorti vivant de Las Vegas après y avoir planté 3,2 millions d'euros de chèques en bois auprès des casinos. C'était en 2012. Devinez pourquoi le père ministre des affaires étrangères s'est ensuite systématiquement rangé derrière les états unis au Moyen Orient.



Donc, pas Thomas, l'autre, Victor, que Macron a eu l'intelligence de promouvoir à la tête d'une société américaine, McKinsey, pour élaborer la stratégie vaccinale de la France. Avec tous les bureaucrates inutiles de la médecine que nous payons avec nos impôts, le fait de confier cette mission à une entreprise étrangère, qui plus est américaine, constitue un scandale de plus à mettre au crédit du régime de Macron.

On n'imagine donc pas le père Fabius, président du Conseil constitutionnel, couper la branche sur laquelle est assis le fiston Victor, pour organiser, à terme, la piqûre de tous les Français.

Laurent Fabius, du haut des ses 74 ans, a passé sa vie à œuvrer contre la France et les intérêts de nos compatriotes. C'est lui qui a installé la rigueur en 1983, et qui a bouclé sa carrière au Quai d'Orsay en aidant l'État islamique à déstabiliser Bachar el Assad ! Sans oublier bien sûr le sang contaminé !

https://www.francetvinfo.fr/monde/revolte-en-syrie/video-pour-fabius-assad-ne-meriterait-pas-d-etre-sur-la-terre_130625.html

Et c'est lui qui a été victime d'un curieux malaise, à Prague, qui a suscité les commentaires les plus divers...

Pour Laurent Fabius, qui pourrait statuer contre son fils, il y a un conflit d'intérêt manifeste qui devrait valoir sa récusation conformément aux articles 668 et suivants du Code de procédure pénale;

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071154/LEGISCTA000006138109

https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=POUV_147_0079&download=1

Mais nous sommes dans la République bananière de Macron. Nous préférons donc dire à nos compatriotes qu'ils doivent s'attendre au pire, le 5 août. Il est possible que ceux qu'on appelle les "Sages" retoquent un ou deux articles secondaires, mais l'esprit de la loi Macron, et de la chasse aux non vaccinés, demeurera. Alors, préparez plutôt la mobilisation du samedi 7 août, où, pour la quatrième fois, toujours plus nombreux, les Français vont descendre dans la rue.

C'est le séisme de l'été qui est en train de se dérouler. Macron comptait sur la torpeur des vacances pour passer en force, et il a réussi à réveiller des Français bien assoupis depuis un an. Selon les chiffres de la police, largement sous-estimés, nous étions 114.000 le 17 juillet, 161.000 le 24 juillet, et 204.000 le 31 juillet, pourtant le plus mauvais jour pour la mobilisation. Et nul doute que cela va continuer à monter.

Les Français ne croient plus Macron et sa clique, ils savent qu'ils ont affaire à de cyniques menteurs, prêts à toutes les bassesses pour humilier notre pays et son peuple.

On sait que les chiffres du ministère de l'Intérieur sont faux, comme ceux des organisateurs.

Et après le 9 août, date de mise en place du passe sanitaire, la colère va exploser. Écoutez ce magnifique clip des duettistes Christoff et Romain Guérin, interprétés d'abord à

Auray, puis en clip.

Ce pourrait être pire que les Gilets jaunes. Un mouvement d'ampleur aussi durable.

De plus, plus personne ne sait qui dit vrai, ce qui amplifie la détermination et la radicalisation des antivax. Le gouvernement a trop menti et trop trompé le peuple depuis janvier 2020. Il y a ce qu'on sait et ce qui se dit :

Vaccin inefficace après 6 mois, conduisant à une 3^e dose

On reste vulnérable après deux doses

Autant de morts non vaccinés que de vaccinés

Risque d'avortement décuplé pour les femmes enceintes vaccinées

Stérilité potentielle pour hommes et femmes

Danger pour les enfants. La France est le seul pays d'Europe à pratiquer cette fuite en avant.

Bref, on ne voit vraiment pas comment Macron peut s'en sortir. Il s'est mis dans la nasse tout seul.

Il a voulu passer en force, et il envisage la vaccination obligatoire pour tous. Très mauvaise pioche !

Ce sera son tombeau s'il s'acharne à tuer nos libertés et à détruire des pans entiers de l'économie.

La seule solution pour Macron serait qu'il avale son chapeau, reconnaisse l'ampleur de ses erreurs criminelles dans la gestion de la crise, et réintroduise l'ensemble des libertés qu'il a confisquées aux Français, depuis dix-huit mois.

Mais pour cela, face à l'appareil d'État du régime de plus en plus dictatorial que Macron met en place, il faudra gagner la guerre que le tyran nous a déclarée le 12 juillet dernier.

Tous dans la rue le 7 août pour refuser le pass sanitaire Macron et la vaccination obligatoire !

<https://ripostelaique.com/conseil-constitutionnel-pourquoi-fabius-validera-le-passe-sanitaire-macron.html>